

**Merci pour votre participation
aux différentes actions**

**Nouvelle occasion de montrer
votre mécontentement
ce 20 juin 2022
en participant à la
manifestation organisée par le
front commun syndical
à Bruxelles.**

**Pour les modalités pratiques
contactez vos délégués et
régionales CGSP.**

**# TOUTES ET TOUS
A BRUXELLES
CE LUNDI 20 JUIN 2022**

**Rendez-vous
« Fonction publique fédérale »
(en Front commun syndical)
Bd du Roi Albert II, 15 à 1000 Bruxelles
vers 10h.30.
Départ de la manifestation à 11h.00.**

**Couverture par la CGSP
du dimanche 19 juin 22 heures
au lundi 20 juin 22heures.**

**FONCTION PUBLIQUE FEDERALE –
ACCORD SECTORIEL**

Lors de l'action du 31 mai 2022, les organisations syndicales ont rappelé leurs différentes revendications en faveur du personnel de la Fonction publique fédérale et donc du personnel du SPF Finances.

**Voici le communiqué de presse établi par
le front commun syndical ce 10 juin 2022.**

***Les syndicats de la fonction publique fédérale
confirment à la ministre De Sutter leur
volonté de conclure un accord sectoriel***

*La CGSP, la CSC et le SLFP ont confirmé
aujourd'hui en front syndical commun à la
Ministre De Sutter qu'ils ont la volonté de
conclure un accord sectoriel pour la fonction
publique fédérale.*

*Outre les aspects financiers, les textes sur la
table contiennent également de nombreux
éléments relatifs à la politique de recrutement,
à l'organisation du travail, à la formation et au
bien-être.*

*L'ensemble devrait conduire à une réelle
revalorisation du secteur public fédéral.
À ce jour, malgré un engagement prévu à la
mi-mars d'un budget mis à disposition par le
gouvernement, nous n'avons toujours pas
obtenu satisfaction. Pourtant, celui-ci s'y était
engagé.*

*La ministre De Sutter a promis de défendre
pleinement le budget demandé au sein du
gouvernement. Elle a même qualifié de point
de rupture au sein du gouvernement le fait
que la fonction publique fédérale ne recevrait
pas les mêmes avantages que ceux accordés
aux autres secteurs fédéraux.*

Plus précisément, les négociations doivent encore se poursuivre entre autres pour les exigences financières suivantes :

- Une revalorisation des échelles de traitement. Les dernières augmentations remontent aux réformes Copernic, soit il y a 20 ans.

- Un 13^{ème} mois à part entière. Des promesses politiques à ce sujet ont été faites il y a plus de 10 ans mais ne se sont jamais concrétisées.

Avant de conclure un accord sur la mise en oeuvre concrète de tous ces éléments, le front commun syndical CGSP - CSC - SLFP demande au gouvernement d'apporter des garanties quant au budget disponible.

Sans ces garanties, le front commun syndical CGSP - CSC - SLFP ne pourra pas poursuivre les discussions sur le contenu de cet accord sectoriel.

TOWTel

La CGSP interpelle régulièrement l'autorité et a demandé qu'une évaluation soit faite de façon urgente tant la situation semble critique au niveau de charge psychosociale (charge de travail et stress) dans certains services.

Le management a présenté les chiffres des appels traités et des déclarations rentrées.

La CGSP, de son côté, a listé les différents problèmes, en soulignant le fait que les chiffres témoignent d'une pénurie de personnel qui a atteint un seuil qui est insoutenable pour le personnel.

L'autorité a examiné les différents points et a reconnu avoir sous-estimé l'importance de la population qui n'est pas

en mesure d'effectuer des démarches en ligne (et donc qui a besoin de l'aide d'un service public), de même que les missions qui nécessitent l'intervention d'un membre du personnel (pourtant la CGSP en fait état depuis plusieurs années !).

Voici quelques précisions apportées :

- L'autorité a indiqué avoir demandé aux chefs de centre de veiller à ce que la charge de travail soit adaptée et les priorités fixées ;
- Le personnel peut s'absenter, en évitant dans la mesure du possible de prendre la totalité de ses congés pendant cette période ;
- Des corrections vont encore être apportées, notamment au niveau des PDS ;
- Une enquête devrait être réalisée par l'autorité auprès du personnel qui a participé à l'opération TOWTel. Ce sera important d'y répondre car le management ne semble pas conscient de l'ampleur de la charge de travail et de stress que le système TOWTel engendre.

La CGSP vous recommande de rentrer la déclaration de violence si de tels faits se produisent durant un appel téléphonique <https://gcloudbelgium.sharepoint.com/sites/minfin-intranet/FR/actualites/Pages/Victime-d'un-acte-de-violence-commis-par-un-tiers--Que-devez-vous-faire-.aspx> .

La CGSP a exigé la fin des projets managériaux « de type pansement » qui ont été mis en place pour pallier le manque de moyens.

La CGSP a rappelé son opposition à toute externalisation et mis en garde l'autorité par rapport à un projet d'extension territoriale du système de la téléphonie et du « basket ».

La charge de travail générée par l'INR (pilier P) a aussi été abordée.

Alors que la CGSP déplore le manque de personnel depuis plusieurs années, le management s'est enfin rallié à notre constat et a fait une demande de personnel supplémentaire (3.000 personnes). Différentes pistes sont envisagées au niveau des recrutements pour que le plan de personnel puisse être exécuté.

Pour la CGSP, outre du personnel supplémentaire, une révision des barèmes s'impose (le SPF Finances n'est plus attractif sur le marché de l'emploi). Pour la CGSP, il est grand temps que les choses bougent !

Dans l'attente, l'autorité procède par « *petits pas* », misant sur les outils informatiques pour tenter de soulager le personnel. La CGSP a rappelé l'importance de la mission de contrôle fiscal qui ne peut en aucun cas être une variable d'ajustement.

EPREUVES D'ACCESSION DE NIVEAU ET DE PROMOTION

Nous avons relayé les problèmes rencontrés dans le cadre des épreuves d'accession (préparation, supports, épreuve, communication des résultats).

L'autorité prévoit de communiquer les résultats des épreuves d'accession avant la fin de ce mois de juin. Elle justifie le retard pris par la volonté de communiquer tous les résultats en même temps.

Elle s'est engagée à établir un calendrier prévisionnel pour toutes les épreuves. Il s'agit d'une vieille revendication de la CGSP. Espérons que cet engagement (déjà pris par le passé) sera tenu.

Concernant les épreuves d'expert fiscal, le règlement des épreuves limite l'accès à certains grades. Ces modalités sont toutefois conformes au règlement organique. Une demande a été faite pour que cet arrêté royal soit réexaminé dans le cadre d'une négociation syndicale.

TELETRAVAIL

La note « télétravail » qui doit reprendre les fonctions qui ne se prêtent pas au télétravail, les modalités relatives à l'autorisation de télétravail, l'enregistrement du télétravail, au support technique et au paiement des frais, est annoncée.

PERSOPOINT

La CGSP craint que la migration vers PersoPoint entraîne des erreurs dans le paiement de votre traitement. Conservez des copies des données relatives à votre carrière administrative et pécuniaire. Si des camarades constatent des erreurs dans le paiement de leur traitement, la CGSP interviendra sur base d'un dossier complet à transmettre à la CGSP.

Merci pour vos retours !

Restons mobilisés !

Ensemble, on est plus forts !

D'autres questions ? Contactez l'équipe Finances de la CGSP AMiO Finances

finances.AMiO@cgspacod.be

N'oubliez pas de rentrer votre formulaire de prime syndicale auprès des régionales CGSP

La vie est **chère.**
Il faut **de meilleurs salaires!**

Il est temps d'agir!
Grande manif nationale
lundi 20 juin!

Scannez le QR code pour plus d'infos

Gare de Bruxelles-Nord / 11h

CGSP CGSLB FGTB

En espérant vous voir nombreux à Bruxelles, ce 20 juin 2022 !

CONTACTS

Courriel : finances.AMIO@cgsp.be

Sites : WALLONIE <https://cgsp-irw-finances.be> - BRUXELLES <https://amio-bru.be/menu9>

RESPONSABLES RÉGIONAUX

IRB

Olivier VAN GOMPEN - GSM 0477 35 79 69 – E-mail : van_gompen@hotmail.com

IRW

* CENTRE

Patrick BACKES - GSM : 0471/25 12 22 – E-mail : patrick.backes@minfin.fed.be

* CHARLEROI

Claire EVERAERT - GSM : 0497/15 35 49 – E-mail : claire.everaert@minfin.fed.be

* HAINAUT OCCIDENTAL

Pierre WATTIER - GSM : 0493/71 88 77 - E-mail : pierre.wattier@minfin.fed.be

* HUY

Patrick MASSIAS - GSM : 0494/24 99 56 - E-mail : patrick.massias@minfin.fed.be

* LIEGE

Agnès PIEYNS - GSM : 0496/03 31 35 - E-mail : agnes.pieyns@cgspacod.be

* LUXEMBOURG

Laurence MAZZOCCO - GSM : 0495/28 93 69 - E-mail : laurence.mazzocco@minfin.fed.be

* MONS

Olivier HORMAN - GSM : 0474/99 43 27 - E-mail : olivier.horman@minfin.fed.be

* NAMUR

Christian DEFAUX - GSM : 0471/26 43 06 - E-mail : christian.defaux@minfin.fed.be

* VERVIERS

Martine FOULON - GSM : 0498/31 42 40 - E-mail : martine.foulon@minfin.fed.be

* WELKENRAEDT

Frédéric GUIOT - GSM : 0475/37 87 55 - E-mail : frederic.guiot@minfin.fed.be

N'oubliez pas, pour vos envois de courriels, la mention « SYND » en objet.

Traitement de vos données personnelles

Déclaration de confidentialité consultable sur

<https://www.cgsp.be/politique-de-confidentialite/>

Adresse où écrire si vous ne consentez plus à l'utilisation de vos données : C G S P A l'attention du Président - Place Fontainas 9-11 1000 Bruxelles Ou info@cgsp.be.